

CONSEIL MUNICIPAL  
REUNION DU 16 JUIN 1995

Présents : MME BOITEL, BOULANGER, FAUCHER, Mlle PICKERING  
MM DOUET, GELPEROWIC, GROSSET, HARMSWORTH, MAQUET, NORMAND,  
PICOU.

Présentes : Mme ANTRAIGUE, secrétaire de Mairie, Mlle TROLLE.

Présents dans la salle : MME Martine GILOT, Janine DEBROUWER, Edwige GELPEROWIC, Eliane MAQUET, Maryline NORMAND, Léonie FONTAINE, Louiza GHAZLI. MM Jean-Pierre DOUET, Rémi DOUET, Raymond DEBROUWER, Philippe BOITEL, Sébastien BOITEL, André DARRAS, Alain BOULANGER, Yannick BOULANGER, Jean-Luc LELARD, Jean-Paul MARTIN, Hubert VERSIGNY, Dominique LELARD, Pierre ANTRAIGUE, Roméo AUGRAS.

Enfants présents : Sabine LELARD, Anthony NORMAND, Jonathan FONTAINE

Secrétaire de séance : Mme Colette BOITEL.

Monsieur DOUET fait l'appel nominal et déclare, élus et installés dans leur fonction de conseillers municipaux, les membres présents.

La parole est ensuite donnée à Madame Odile FAUCHER qui conformément à la loi fait lecture des articles L 122-4, L 122-5 et L 122-8 du Code des Communes.

**ELECTION DU MAIRE :**

Seule candidature : Monsieur Jean-Paul DOUET.

Les conseillers passent à l'élection du maire. Mr DOUET est élu maire avec 10 voix et 1 blanc.

Monsieur le Maire prend la présidence de la séance et déclare, "Je vous remercie et avant de prendre place pour poursuivre cette réunion, permettez moi de prendre date et de remercier tous les électeurs qui nous ont témoigné leur confiance. Il y a 6 ans, nous avons bataillé ferme pour présenter un programme qui grâce au travail de ceux qui ont bien voulu oeuvrer pour notre village, a été, à une exception près, en totalité réalisé.

Aujourd'hui, je voudrais, solennellement, prendre l'engagement avec l'équipe renforcée qui est devant vous, de mener, avec le même enthousiasme, la même ferveur, nos actions pour que le programme précis que nous vous avons proposé soit mené à son terme. Nous comptons sur votre concours, unissons nos efforts pour qu'il fasse toujours mieux vivre à MONTAGNY-STE-FELICITE

**Délibération à prendre :**

Une commune de notre importance peut nommer un à trois adjoints. Le Conseil Présent décide de se limiter à deux adjoints (voté à l'unanimité)

**ELECTION DU PREMIER ADJOINT :**

Monsieur PICOU se présente. Mr PICOU est élu premier adjoint avec 10 voix et 1 blanc

**ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT :**

Madame FAUCHER se présente. Madame FAUCHER est élue deuxième adjoint avec 10 voix et 1 blanc.

### COMMISSIONS MUNICIPALES :

Il est procédé ensuite à la nomination des membres des différentes commissions municipales.

- **BUDGET et AFFAIRES FINANCIERES** : Mme FAUCHER, Mlle PICKERING, MM DOUET, GROSSET, PICOU.
- **TRAVAUX COMMUNAUX-EQUIPEMENT** : Mme FAUCHER - MM DOUET, HARMSWORTH, NORMAND, PICOU.
- **APPEL d'OFFRES** : Mme FAUCHER, MM DOUET, GROSSET, NORMAND, PICOU.
- **COMMISSION SCOLAIRE** : MM DOUET, GROSSET, MAQUET.
- **COMMISSION INFORMATION** : MME BOITEL, BOULANGER, Mlle PICKERING, MM DOUET, GELPEROWIC, HARMSWORTH, MAQUET.
- **COMMISSION ENVIRONNEMENT** : MME BOITEL, BOULANGER, FAUCHER, MM DOUET, GELPEROWIC, HARMSWORTH, PICOU.
- **COMMISSION DES PROJETS SPECIAUX** : Mme BOULANGER, Mlle PICKERING, MM GELPEROWIC, MAQUET.
- **COMITE DES FETES** : Mme BOULANGER, MM DOUET, GELPEROWIC, HARMSWORTH, MAQUET.
- **COMMISSION AUPRES DE LA JEUNESSE** : Mlle PICKERING, M GELPEROWIC

Il est bien entendu que le Maire est président de droit dans ces diverses commissions.

Certaines de ces commissions seront élargies à d'autres personnes désirant y travailler.

### COMMISSIONS ADMINISTRATIVES :

Il est procédé à la nomination des membres des différentes commissions administratives

- **CCAS** : MME BOITEL, FAUCHER, Mlle PICKERING, MM DOUET, PICOU.
- **A.F.R.** : Mme FAUCHER
- **COMMISSION AMENAGEMENT FONCIER** : Mme FAUCHER MM GELPEROWIC, MAQUET, PICOU.

### COMMISSION DES SYNDICATS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNES :

Il est procédé à la nomination des membres titulaires et suppléants qui représenteront la Commune dans les diverses commissions.

- **SIVOM NANTEUIL-LE-HAUDOUIN** : Titulaires, MM DOUET, MAQUET - Suppléants, MM GELPEROWIC, GROSSET.
- **VALOIS DEVELOPPEMENT** : Titulaires, MM DOUET, GELPEROWIC - Suppléant, M MAQUET.
- **P.A.P.R.** : Titulaires, MM DOUET, PICOU.
- **A.D.I.C.O. et T.G.V. NORD** : MM DOUET, GROSSET.
- **ELECTRICITE (SE60)** : Titulaire, M DOUET - Suppléant, M PICOU.

Une délibération est prise pour donner délégation de pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les actes d'engagement tels que emprunts, assurances, intenter au nom de la commune des actions en justice ou de défendre la commune, conformément à l'article L 122-20 du Code des Communes. Cette délégation est valable pour la durée du mandat, le maire accomplissant ces actes avec obligation de rendre compte au Conseil Municipal.

La séance est levée à 20 H 15

*(Handwritten signatures and names: Faucher, Boitel, Pickering, Douet, Gelperowic, Grosset, Maquet)*

